

## **Analyses et études (Mai 2011)**

### **Dans ce document :**

#### **Création d'entreprise, TPE et entrepreneuriat**

- ❖ Avril 2011 : en tendance longue, le nombre d'auto-entrepreneurs chute dans les services, alors que celui des créations non auto-entrepreneurs demeure plutôt constant (données brutes INSEE) *page 2*
- ❖ Près de 690 000 auto-entrepreneurs en exercice fin mars 2011 (157 905 cessations depuis le démarrage) ; 60% ont déclaré des recettes en 2010 (chiffres AcoSS) *page 2*
- ❖ Si globalement les TPE sont plus pessimistes pour leur avenir que les PME, celles qui s'inscrivent le plus dans développement, sont aussi celles qui sont les plus optimistes, tendant à rejoindre en cela les PME Sondage TNS Sofres/Conseil Supérieur des Experts-comptables *page 3*
- ❖ Les TPE, en situation moins favorable au sein des PME Sondage IFOP/Ordre des Experts-Comptables pour la CGPME *page 4*
- ❖ Plus l'entreprise est petite, plus la sous-estimation du chiffre d'affaire ou du résultat, déclarés aux services fiscaux, est fréquente selon une étude exploratoire de l'INSEE *page 6*
- ❖ Des délais de paiement en réduction, clients (51,8 jours en 2009 contre 54,3 en 2008), fournisseurs (61,2 jours contre 63,8), un atout en perte de vitesse pour les TPE Rapport de l'observatoire des délais de paiement *page 7*
- ❖ AGESEA, fin 2008, 11 000 artistes auteurs affiliés, mais 228 000 assujettis Culture chiffres du ministère de la culture *page 7*
- ❖ 22 000 artistes auteurs affiliés, et un peu moins de 300 000 assujettis à la Maison des Artistes en 2009 Culture chiffres du ministère de la Culture *page 8*

#### **Développement et croissance des entreprises**

- ❖ Pépinière en Ile de France : qui sont-elles ? Quel est le profil de leurs bénéficiaires (étude P3MIL) *page 8*
- ❖ Le commerce associé : une croissance de 4,2% en 2010 pour les 75 groupements regroupant 39 116 points de vente (Fédération des Enseignes de Commerce Associé) *page 10*
- ❖ Pour mémoire : le Réseau des Pôles d'Innovation de l'Artisanat, un domaine peu connu, réplique des pôles de compétitivité pour les TPE Rapport 2010 de l'ISM *page 10*
- ❖ L'e-commerce, une forte progression depuis 2005, et beaucoup de site qui sont le fait de TP Rapport du CREDOC *page 11*
- ❖ Facteurs de croissance des Entreprises de Taille intermédiaire, un exemple à suivre pour les TPE et les créations nouvelles en recherche de développement ? KPMG/Opinion Way *page 12*

#### **Les marchés des entreprises**

- ❖ Gerard Mermet analyse les transformations de la société française depuis 30 ans Le Monde décryptages *page 14*
- ❖ Les niveaux de prix, en ce qui concerne les consommations des ménages, sont 14% plus élevés en France qu'en moyenne dans les 27 pays européens en 2009 (INSEE) *page 15*

#### **Les ressources humaines et la formation**

- ❖ Les perspectives d'embauche pour 2011 : 49% des établissements manifestant l'intention d'embaucher sont le fait d'établissements de moins de 10 salariés Enquête Besoins de Main d'œuvre (BMO) Pôle Emploi et Crédoc *page 16*
- ❖ Les intérimaires : 593 000 intérimaires fin 2010, mais seulement 3,3% des équivalents pleins temps du secteur marchand ; la moitié des intérimaires n'ont effectué que 10% du temps de travail temporaire. Dares Analyses *page 18*
- ❖ Les étudiants ou jeunes diplômés et l'entreprise employeur : points de vue décalés des recruteurs et des jeunes, Sondages fait par l'AFIJ *page 19*

### **Propos iconoclastes**

- ❖ L'entreprise appartient-elle seulement à ses actionnaires ? Décryptage de Phillipe Escande *page 20*
- ❖ Assouplir temporairement les règles autour du temps de travail et des salaires pour absorber les chocs économiques Un rapport du CAE *page 20*
- ❖ Le miracle allemand, c'est un management à l'écoute du salarié et des autres, calé sur l'adhésion au projet, un projet qui se construit dans le temps. Le point de vue de Nicolas Mottis *page 20*

## **Création d'entreprise, TPE et entrepreneuriat**

**Avril 2011 : en tendance longue, le nombre d'auto-entrepreneurs chute, alors que celui des créations non auto-entrepreneurs demeure constant** (données brutes) **Chiffres INSEE**

Au cours des 5 derniers mois, le nombre d'auto-entrepreneurs a peu bougé au regard de la moyenne de cette période (24 528 en avril au regard de la moyenne de 24 827) ; il en est de même pour les créateurs non auto-entrepreneurs (22 308 contre 23 594). Toutefois mars avait été un bien meilleur mois (28 732 auto-entrepreneurs et 26 101 créateurs non auto-entrepreneurs), comme cela avait été en 2010.

Sur une tendance longue (depuis l'apparition des auto-entrepreneurs), **l'évolution du nombre de création non auto-entrepreneur a suivi le nombre d'auto-entrepreneur au sein des activités construction, commerce/HCR/transports, mais pas en ce qui concerne les services** (aux entreprises comme aux personnes) ; la progression des auto-entrepreneurs y a été plus forte jusqu'en fin 2010, pour chuter à partir de décembre 2010.

**Prés de 690 000 auto-entrepreneurs en exercice fin mars 2011 (157 905 cessations depuis le démarrage) ; 60% ont déclaré des recettes en 2010 (montant moyen de 8 285€) (Chiffres Acooss au 30 04 1011)**

En 2009, 160 500 auto-entrepreneurs avaient réalisé ensemble un chiffre d'affaires de 1Md€ (en moyenne 6 295€) ; en 2010, ce sont 373 800 auto-entrepreneurs qui ont totalisé 3,1Md€ (en moyenne 8 285€).

35% des auto-entrepreneurs actifs fin avril 2011 sont des femmes (contre 33% pour les nouveaux indépendants non auto-entrepreneurs) ; plus de jeunes et de 60-69 ans parmi les auto-entrepreneurs : 21% ont moins de 30 ans, plus que pour les non auto-entrepreneurs (15%), et 8,4% de 60 à 69 ans (contre 6,4%).

**Si globalement les TPE sont plus pessimistes pour leur avenir que les PME, celles qui s'inscrivent le plus dans développement, sont aussi celles qui sont les plus optimistes, tendant à rejoindre en cela les PME.**

**Sondage TNS Sofres/Conseil Supérieur des Experts-comptables, vague 20 d'avril**, auprès de 800 dirigeants de TPE et de PME (400 de chaque groupe)

➤ **Opinion sur la situation actuelle et future**

**Les TPE sont plus pessimistes que les PME** : 72% des TPE et 63% des PME sont pessimistes quant à la situation économique et sociale actuelle ; les TPE sont les plus pessimistes depuis de longues années. Ce pessimisme est plus modestement exprimé quand elles sont interrogées sur l'évolution de leur secteur d'activité (52% contre 34% pour les PME). Il en est de même en ce qui concerne l'amélioration de leur propre situation, même si celle-ci s'est quelque peu améliorée (entre 12 % en décembre 2009 et 21% en avril 2011 contre 30 et 48% pour les PME). Une approche optimiste est plus fréquente au fur et à mesure que la taille de l'entreprise augmente :

Votre propre situation	0 salarié	1-5 salariés	6-19 salariés	20-49 salariés	50-99 salariés	100-249 salariés
Plutôt meilleure	18	22	29	48	45	57
Identique	49	47	38	29	39	27
Moins bonne	30	30	31	22	14	15

**Deux raisons participent à l'explication de ce pessimisme** : un carnet de commande peu ou pas du tout satisfaisant pour 47% (nettement moins pour les PME, 30%), une trésorerie peu ou pas satisfaisante (47% contre 38 pour les PME) ; ajoutons une troisième raison, la rentabilité (51% et en proximité 54% pour les PME).

**Pour 18% la situation des TPE devrait s'améliorer (31% pour les PME)**, des chiffres proches du jugement sur leur situation actuelle (17 et 36%). L'amélioration concernerait d'abord le chiffre d'affaires (27% pour les TPE et 43 pour les PME) ; la baisse du chiffre est assez peu envisagée (19% et 11) ; l'amélioration concerne nettement moins la trésorerie (18 et 28%).

Les perspectives d'évolution à un an sont plus optimistes dans les entreprises de plus de 5 salariés :

Votre propre situation	0 salarié	1-5 salariés	6-19 salariés	20-49 salariés	50-99 salariés	100-249 salariés
Très et assez optimiste	51	58	70	73	71	73
Assez pessimiste	39	32	23	18	27	24
Très pessimiste	8	8	6	7	2	3

➤ **Modalités de gestion pour suivre l'activité et la gestion de la trésorerie à court terme**

**Deux indicateurs, le suivi du chiffre d'affaires et de la trésorerie, sont principalement utilisés pour suivre l'activité** :

Le suivi ...	du chiffre d'affaires	De la trésorerie	De la rentabilité	Des prévisions de vente	Le coût du personnel	autres
TPE	53	40	24	21	8	8
PME	55	29	43	21	25	7

Noter, comparées aux PME, le peu d'importance pour le suivi de la rentabilité et celui du coût du personnel, et l'importance de la trésorerie, indicateurs d'un mode de gestion propre.

**Trois outils pour gérer la trésorerie à court terme (le découvert, l'emprunt bancaire et le prêt familial** :

	Découvert	Emprunt bancaire	Avances familiales	Escompte, Daily, affacturage	Augmentation de capital	Subventions publiques	autres
TPE	35	20	17	9	6	3	19
PME	38	31	5	25	7	7	21

➤ **Actions envisagées pour développer**

**22% des TPE envisagent d'investir** (en progression constante depuis avril 2010, de 13 à 22%), un effort plus marquant cependant au sein des PME (45% en avril 2011).

**11% envisagent d'embaucher**, en hausse au regard des derniers mois ; 82% estiment qu'il n'y aura pas de changement dans les effectifs de l'entreprise (65% dans les PME) ; notons que les sans salarié interrogés confirment le fait qu'ils n'embaucheraient pas (97%), sachant que ce choix est exprimé comme définitif pour 75% des sans salarié.

Peu envisagent de modifier leur politique en matière de ressources humaines (14% des TPE avec salarié et 30% des PME) ; toutefois 46% des PME ont conscience que leurs salariés ont des attentes en ce domaine (30% des TPE avec salarié).

**Ces actions sont perçues comme nécessaires à ceux qui veulent modifier leur politique RH :**

	Améliorer la productivité	S'adapter à l'évolution des législations	Répondre aux attentes des salariés	Attirer de nouveaux collaborateurs	Fidéliser les salariés de l'entreprise
Pour 14% des TPE	73	56	54	52	42
Pour 30% des PME	82	67	74	63	76

Interrogées sur les composantes de la rémunération jugées efficaces, trois groupes de composantes émergent : le salaire lui-même (75% en TPE avec salarié), puis trois items, la part variable du salaire (45%), la mutuelle complémentaire via l'entreprise (43%), les heures supplémentaires (42%), et quatre autres items, les avantages en nature (34%), l'offre d'épargne-salariale (27%) et l'offre d'épargne-retraite(25%).

En définitive, au sein des TPE, 5 caractéristiques s'inscrivent plus fréquemment dans l'optimisme ou l'évolution jugée favorable : les perspectives d'embauche, la taille et le fait d'être en société étant les plus favorables, la « jeunesse » de l'entreprise et du dirigeant légèrement plus :

L'opinion du dirigeant sur :	Moyenne	Perspective d'embauche	6-10 sal	SARL/EURL	dirigeants de moins de 50 ans	Entreprise de moins de 10 ans d'âge
Situation année passée : meilleure	21	43	29	23	26	31
Situation des 3 derniers mois : amélioration	17	45	25	21	19	22
Satisfaction actuelle du carnet de commande	53	79	68	56	55	55
Satisfaction actuelle de la trésorerie	53	64	64	62	55	48
Satisfaction actuelle de la rentabilité	49	73	54	54	53	49
Perspectives favorable évolution à 3 mois	18	52	26	17	24	33
Perspective évolution à un an : optimiste	51	87	66	56	56	59
Intention d'investissement	22	46	35	25	24	28
Intention d'embauche	11	(100)	18	15	16	15
Suivi du Chiffre d'affaires	53	64	62	63	57	52

Suivi de la trésorerie	40	39	36	41	36	40
Suivi de la rentabilité	24	42	34	26	23	18
Suivi prévisions des ventes	21		24	24	23	20
Suivi du coût du personnel	8	16	23	10	9	8
Projet faire évoluer politique RH	14	38	23	14	22	25

En revanche, les caractéristiques des entreprises en stabilité sont les TPE les plus anciennes (au moins 20 ans d'activité), celles en entreprise individuelle, celles sans salarié et celles dont le dirigeant a plus de 50 ans.

### Les TPE, en situation moins favorable au sein des PME

**Sondage IFOP/Planète PME/ordre des experts-comptables pour la CGPME**, auprès de 401 dirigeants d'entreprises de 1 à 500 salariés (*ce qui constitue un échantillon plutôt faible pour situer chaque tranche de taille*), fin avril.

### Les entreprises de moins de 20 salariés y sont davantage en régression que les autres tranches de taille

Activité	En croissance	Stable	En diminution sans mettre en jeu l'avenir de l'entreprise	menacée
1-19 salariés	19	44	32	5
20-249 salariés	31	54	13	2
249-500 salariés	39	44	17	0
Ensemble	20	44	31	5

2009 avait connu nettement moins de PME en croissance (14% contre 19 puis 20% dans les deux années suivantes) et plus d'entreprises menacées (12% contre 6 et 5)

**Les patrons de TPE jugent difficile** de prospecter à l'international (83 contre 63 et 51%), d'accéder aux marchés publics en France (75 contre 67 et 48%), ou encore de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (71 contre 63 et 67%). De fait, 7% des TPE répondantes exportent (contre 22 et 41% pour les autres tailles) ; de plus, 84% ne cherchent pas à exporter (contre 77 et 55%)

### Les souhaits des patrons de TPE, le contrôle de leur affaire :

-garder le contrôle du capital (64% oui tout à fait pour les 1-19 salariés, 61 pour les 20-249 salariés contre 46% pour les plus de 250 salariés)

-conserver une entreprise à taille humaine (61% tout à fait pour les 1-19 salariés, 48% pour les 20-249 salariés et 30% pour les 250 salariés et plus)

### Les Pouvoirs Publics sont perçus comme peu favorables aux TPE :

-Ils privilégient les grands groupes dans le cadre des appels d'offre publics (84% contre 81 et 80 pour les autres tailles)

-Ils ne favorisent pas le développement d'une culture d'entreprise (oui tout à fait : 50, 55 et 38%)

-Ils ne créent pas un environnement législatif et réglementaire stable pour favoriser un développement harmonieux des PME (oui tout à fait : 57, 40 et 37%).

### Plus l'entreprise est petite, plus la sous-estimation du chiffre d'affaire ou du résultat, déclarés aux services fiscaux, est fréquente

**INSEE/ document de travail G 20011/09 « l'évaluation de l'activité dissimulée des entreprises sur la base des contrôles fiscaux... »**

Cette étude se fonde sur les redressements opérés par les services fiscaux entre 1990 et 2006 (117 000 entreprises concernées) ; elle vise à évaluer l'importance des sous-estimations de chiffre d'affaires et de résultat pour l'ensemble des entreprises contrôlées ou non. L'échantillon a du être travaillé par strates recomposées pour traiter de l'ensemble des entreprises, alors que les services fiscaux se sont d'abord attachés à contrôler les entreprises les plus importantes, source des sous-estimations les plus conséquentes.

*Le peu d'entreprises de petite taille observées, le fait de se limiter aux déclarations fiscales au bénéfice réel ou réel simplifié, demandent à être prudent dans l'utilisation de ces chiffres ; mais ils donnent des tendances.*

**Les entreprises au régime simplifié déclarant un chiffre inférieur à 200 000€ sont 42% des entreprises de ce régime fiscal et 77% des fraudes sur le chiffre d'affaires au sein de ce régime.**

Chiffre d'affaires	Répartition du CA En % du total	Fraudes sur le CA		Fraude sur le résultat		Taux de sondage
		En % du total	Taux en %	En % du total	Taux en %	
Moins de 30 000	2,4	8,8	27,1	10,1	53,3	1,0
De 30 000 à 100 000€	16,0	40,5	18,5	37,8	29,5	1,9
De 100 000 à 200 000€	23,2	27,7	8,7	26,7	14,3	2,3
De 200 000 à 1 million	51,4	22,3	3,2	23,7	5,8	3,4
De 1 à 3 millions €	7,0	0,8	0,8	1,6	2,8	29,8
Ensemble	100	100		100		

**Au régime réel, les plus petites entreprises sont celles qui fraudent aussi le plus, mais comptent aussi peu dans le chiffre d'affaires ou l'importance de la fraude**

Chiffre d'affaires	Répartition du CA En % du total	Fraudes sur le CA		Fraude sur le résultat		Taux de sondage
		En % du total	Taux en %	En % du total	Taux en %	
Moins de 100 000€	0,2	3,6	2,66	0,2	7,56	4,8
De 100 à 500 000€	2,0	27,6	1,65	18,5	3,79	6,7
De 500 000 à 1 million€	2,9	18,6	0,74	14,3	1,06	8,9
DE 1 à 3 millions €	7,9	20,4	0,30	17,9	0,91	11,5
De 3 à 10 millions	10,6	9,4	0,10	10,0	0,38	22,3
De 10 à 20 millions€	7,1	3,6	00,6	4,9	0,28	33,4
Plus de 20 millions €	69,3	16,7	00,3	31,5	0,18	40,2
Ensemble	100	100		100		

**Les entreprises individuelles sont celles qui ont le plus fraudé en ce qui concerne le chiffre d'affaires, mais au même niveau que les sociétés non financières en ce qui concerne les résultats.**

63,5% des fraudes sur le chiffre d'affaires proviennent d'entreprises individuelles, notamment dans le régime des BIC ; par contre les fraudes sur le résultat proviennent avant tout des sociétés (76%)

Fraudes sur le	Chiffres d'affaires					Le résultat				
	BNC	BIC simplifié	BIC réel normal	Total en %	Total en MDE	BNC	BIC simplifié	BIC réel normal	Total en %	Total en MDE
% Entreprise individuelle	17,5	43,5	2,5	63,5	12,7	1,2	20	2,5	24	20,3
% Société non financière	1,0	19,5	16,0	36,5	7,3	15,0	32,5	28,5	76	20,3
% Total	18,5	63	18,5	100		16,2	52,5	31	100	
Total, montant en MDE	3,7	12,6	3,7		20,0	6,7	21,4	12,6		40,6

## Des délais de paiement en réduction, clients (51,8 jours en 2009 contre 54,3 en 2008), fournisseurs (61,2 jours contre 63,8), un atout en perte de vitesse pour les TPE

### Rapport de l'observatoire des délais de paiement (Banque de France)

60% des entreprises sont dans ce délai de 60 jours ; mais quelques zones d'ombre subsistent telles :  
 -la hausse des délais de paiement de l'Etat (20 jours en 2008 et 27 en 2009 face à l'obligation de 30 jours en ce qui concerne les marchés publics),  
 -Certaines grandes entreprises se situent délibérément en dehors du mouvement (notamment dans le cadre de sous-traitance)  
 -Selon une enquête de CGPME, 51% des répondants appliquent la loi LEM alors que leurs clients ne la respectent pas.

Les délais de paiement moyens clients et fournisseurs, selon la taille des entreprises (repérées par la banque de France) sont les suivants en 1990, 1999 et 2009 :

Délais de paiement clients	10-19 salariés	20-49 salariés	50-249 salariés	250- 4 999 salariés	5 000 salariés et plus
1990	61,1	70,2	70,5	72,3	56,6
1999	59,6	66,4	65,5	69,3	63,3
2009	52,2	58,8	57,6	61,3	61,1

Délais de paiement fournisseurs	10-19 salariés	20-49 salariés	50-249 salariés	250- 4 999 salariés	5 000 salariés et plus
1990	73,6	77,8	73,3	70,7	66,9
1999	70,1	73	70,8	75,3	67,7
2009	60,2	60,2	63,3	69	70

Les délais varient beaucoup selon les secteurs d'activité (en 2009) :

Délais	HCR	Commerce	Immob	Services aux ménages	Transports	Industrie	Construction	Services aux entrep	Information, com
Clients	8,1	29,9	35,7	40,6	55,2	61,1	70,1	80,8	82,5
Fournisseurs	49	47	67,9	57,9	44,5	60	62,9	65,1	75,5

## AGESSA, fin 2008, 11 000 artistes auteurs affiliés, mais 228 000 assujettis Culture chiffres N° 2011-3 du ministère de la culture

### Les auteurs affiliés (11 018 en 2008)

Ils sont répartis sur 11 disciplines (dont photographes 31%, écrivains 18, auteurs d'œuvres audiovisuelles 17, illustrateurs 13) ; leur effectif a augmenté de 58% en 15 ans.

Les 2/3 sont des hommes, mais les femmes sont passées de 28% il y a 15 ans à 33%. Leur moyenne d'âge est de 49 ans (39 ans dans les multimédia interactif), contre 56 ans, 15 ans plus tôt. 38% habitent Paris et 61% l'Île de France.

La moitié déclare leurs prestations sous forme de traitements et salaires (une moyenne annuelle de 40 000€, mais un revenu médian de 17 900) et la moitié en bénéfices non commerciaux (une moyenne annuelle de 29 000€ et un revenu médian de 12 700) ; les rémunérations les plus élevées proviennent d'abord des auteurs de logiciel puis des compositeurs musicaux, bien plus que les écrivains et traducteurs. 29% déclarent des revenus inférieurs au seuil d'affiliation (7 749€).

### Les auteurs assujettis (227 938 en 2008), par prélèvement à la source de leurs droits d'auteur

Parmi ces derniers, 24% sont des écrivains, 23% des « auteurs » sans préciser la discipline, 19% des compositeurs ; 37% sont en Ile de France. 81% ont connu des revenus inférieurs à 4 000 €, 7% de 4 000 à 7 749€, et 12% au moins 7 750€.

## **22 000 artistes auteurs affiliés, et un peu moins de 300 000 assujettis à la Maison des Artistes en 2009**

**Culture chiffres N° 2011-4 du ministère de la Culture**

### **Les affiliés**

40% sont des graphistes et 31% des peintres, 13% des sculpteurs et plasticiens ; ils étaient 13 000 en 1999. Les hommes y sont 58%, les femmes étant majoritaires dans le vitrail, la céramique et le design textile ; elles étaient 33% en 1999. La moyenne d'âge est de 44 ans (les peintres et sculpteurs sont les plus âgés et les graphistes, les illustrateurs les plus jeunes). 1/3 habitent Paris et la moitié l'Ile de France.

Les revenus y sont très dispersés, avec une moyenne de 24 000 € en BNC, mais la moitié déclare avoir perçu en 2008 moins de 13 700€ (à comparer à la moyenne des salariés du privé et semi-public de 18 400€). La moitié des auteurs totalisent 15% des revenus de cette population et 10% les mieux rémunérés 43% ; ces derniers gagnent en moyenne 48 400€.

### **Les assujettis**

54% sont des femmes ; 43% résident en Ile de France ; 47% ont moins de 40 ans.

Les revenus moyens sont beaucoup plus faibles que les affiliés (2 104€) ; les 10% les mieux rémunérés gagnent en moyenne 4 809€.

## **Développement et croissance des entreprises**

### **Pépinière en Ile de France : qui sont-elles ? Quel est le profil de leurs bénéficiaires**

**Une étude de P3MIL et de la CDC Ile de France** : 30 pépinières, sur les 39 appartenant au réseau P3MIL, ont fait remonter 368 réponses des entreprises bénéficiaires ; ces données ont été complétées par 25 entretiens qualitatifs auprès d'entreprises bénéficiaires.

51 pépinières hébergeaient, fin 2010, 1049 entreprises bénéficiaires (en moyenne, 21 entreprises par pépinière et 31 locaux par pépinière), soit 1,5% des créations susceptibles de par leur activité d'entrer en pépinière; mais l'étude s'est focalisée sur le réseau P3MIL.

**Les 2/3 des créations sont le fait de service aux entreprises** et 11% sont dans les services aux particuliers. La quasi-totalité des créations sont en société (68% en SARL, 7% en EURL et 24% en SAS). **21% seulement dirigent seul** ; 44% des entreprises ont au moins 3 associés, 35% deux associés ; dans 48% des projets, un des associés détient au moins 90% du capital ; dans 79% des projets, un associé détient seul la majorité. 47% ont de 8 à 40 000€ de capital, 16% de 40 à 160 000€ et seulement 35% moins de 8 000€ (54% pour l'ensemble des créateurs d'Ile de France).

**Les effectifs en termes d'emplois y sont supérieurs à l'ensemble des créateurs** (23% ont des salariés au démarrage contre 10% pour l'ensemble des créateurs de la région) ; l'évolution de leur effectif au cours des 4 premières années a été la suivante :

	Au démarrage	à un an	A deux ans	A 3 ans	A 4 ans
--	--------------	---------	------------	---------	---------



Pas de salarié en %	77	50	39	41	34
Un salarié en %	17	26	27	21	17
Deux salariés en %		8	9	14	21
Trois salariés en %	6	8	12	7	7
Quatre salariés et plus en %		8	12	19	21
En moyenne, nbre de salarié		1,5	1,7	1,9	2,7
En moyenne, nbre de stagiaire et intérimaire		0,3	0,9	0,9	2,0
En moyenne effectif total, dirigeant compris	2,3	3,3	4,2	4,2	6,2

**84% des entreprises sont toujours en activité trois ans après et 73%, cinq ans après (ensemble des créateurs, 51%).**

L'âge moyen du créateur est de 38 ans ; la moitié y a entre 31 et 45 ans. Les femmes n'y sont que 16%, comme en 2007 (30% pour l'ensemble des créations). **74% possèdent un diplôme de niveau bac+4** et au-delà et seulement 4% un niveau inférieur au bac.

Si 59% connaissent et utilisent la protection industrielle, 9% en ont utilisé le pré-diagnostic et 16% l'enveloppe Soleau ; 10% ont déposé un brevet et 10% sont en cours.

Les aides à l'innovation sont peu fréquentes et peu connues selon l'étude (mais une majorité des entreprises ne sont pas concernées par ces types d'innovation) :

	Statut jeune entreprise innovante*	Aide OSEO développement de l'innovation**	Aide à la création d'entreprise innovante**	Prestation technologie réseau ***	Garantie prêt bancaire OSEO-région***
Aide obtenue	14	4	4	4	12
Demande en cours	4	3	1	0	2
Aide non connue	33	51	49	71	51

\*Données nationales \*\*données Ile de France ? \*\*\*données Ile de France

1/3 des entreprises en pépinière en Ile-de-France ne connaissent pas le centre francilien de l'innovation ; 14% sont suivies par un conseiller et 4% bénéficient d'un dispositif AIMA pour vérifier la faisabilité des projets innovants en émergence.

18% ont fait appel à un prêt d'honneur d'une Plate-forme Initiative (38% ne connaissent pas cette offre) et 5% ont fait appel à un business angel (montant moyen, 173K€) ; 4% ont fait appel à Réseau-Entreprendre (1/3 ne connaissent pas). Ceci étant, 15% ont augmenté leur capital au cours des 4 premières années et 19% ont renforcé leurs fonds propres par le biais de compte-courant d'associé.

4% disent appartenir au Medef, 8% à la CGPME et 6% à d'autres réseaux patronaux.

84% ont été mis en relation avec des experts par leur pépinière (dont 49% entre un et trois mises en relation, et 35% au moins quatre).

### **Le commerce associé : une croissance de 4,2% en 2010 pour les 75 groupements regroupant 39 116 points de vente (Fédération des Enseignes de Commerce Associé, dossier de presse du 16 mai)**

En 2010, 75 groupements constitués et contrôlés par des entrepreneurs indépendants, sont connus sous l'égide de **124 enseignes commerciales**. Ces groupements totalisent 39 116 points de vente (en hausse de 2,5% au regard de 2009) dans 30 secteurs d'activité. ; **30 223 entrepreneurs indépendants**

(en hausse de 1,6%) avec un chiffre d'affaires de 123,5Md€ et une croissance moyenne annuelle depuis 5 ans de 3,9% (4,2 en 2010) ; **27% du marché d'affaires du commerce de détail.**

**Ces groupements emploient 466 100 salariés** (1/4 des effectifs du commerce de détail), dont 23 310 dans les sièges sociaux et centrales; en moyenne 5,7 par point de vente non alimentaire et 63 en alimentaire.

**Le profil des associés :** 49 ans en moyenne et 79% d'homme ; 65% sont à la tête d'un seul établissement, mais parmi les 35% restant, ces derniers exploitent souvent entre 2 et 3 unités commerciales.

**Les créateurs ou repreneurs sont déjà dans le circuit** (30% salariés du groupement, 23% enfant d'associé, 17% salariés de réseaux concurrents). Leur profil est davantage celui de gestionnaire et entrepreneur que leurs anciens, plus intuitifs et autodidactes ; ils demandent davantage d'implication et recherchent une offre de service plus étoffée, acceptant plus volontiers les règles et normes, et sensibles aux nouvelles technologies.

70% sont implantés dans des villes ou agglomération de moins de 90 000 habitants, essentiellement en centre ville (16% en centre commercial ou galerie d'hypermarché).

Les principaux secteurs, classés par ordre décroissant du chiffre d'affaires sont les suivants :

Secteurs	Chiffre d'affaires		Nbre d'enseigne	Nbre de points vente	Nbre de groupement
	en million€	En %			
Alimentation	83 957	68	15	4 946	6
Pharmacie	11 775	9,5	5	12 459	8
Equipement de la maison	9 835	8	30	4 626	18
Tourisme restauration	4 105	3,3	12	2 765	8
Equipement professionnel	3 392	2,7	6	864	4
Optique-audioprothèse	2 391	1,9	12	4 185	6
Sports-loisirs	2 018	1,6	13	1 386	5
Réparation automobile	1 450	1,2	7	949	5
Fournitures de bureau	1 139	0,9	6	468	3
Sous-total	120 062	97,2	106	32 648	63
Total	123 503	100	124	39 116	75
Total non alimentaire	39 547	32	109	34 170	69

En 2010, 1 600 nouveaux points de vente et 640 sorties, dont 210 défaillances ; parmi les nouveaux, 780 créations d'entreprise ; par ailleurs, 773 transmissions (846 attendues en 2011 contre 1 191 en 2009). A 5 ans, les 75 groupements devraient connaître 8 200 nouveaux points de vente, 3 à 4 000 nouveaux entrepreneurs, et 3 900 transmissions. Et 13 000 salariés de plus chaque année.

### **Pour mémoire : le Réseau des Pôles d'Innovation de l'Artisanat, un domaine peu connu, réplique des pôles de compétitivité pour les TPE. Rapport 2010 de l'ISM**

Les Pôles d'innovation sont des centres de ressources capables d'identifier des solutions adaptées aux besoins des petites entreprises et de les accompagner dans leurs démarches de développement par les technologies et l'innovation. L'Institut Supérieur des Métiers coordonne les actions des 22 Pôles d'innovation, les accompagne dans la mise en œuvre de leurs contrats d'objectifs et apporte son concours au suivi et à l'évaluation de leurs programmes d'actions. L'Institut assiste les centres de ressources candidats à l'obtention du label Pôle d'innovation et suscite l'éclosion de structures dans des secteurs d'activité présentant des besoins non satisfaits en matière d'appropriation de technologies nouvelles. Ces pôles sont :

- **Habitat et Développement durable**

Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical (CIRBAT)  
Institut Supérieur de Recherche et de Formation aux Métiers de la Pierre (ISRFMP)  
Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement  
dans les Petites entreprises (CNIDEP)  
Association des professionnels de l'énergie (COPROTEC)

• **Arts et Patrimoine**

Institut de Formation et de Recherche pour les Artisans des Métaux (IFRAM)  
Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique (ITEMM)  
Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers (CERFAV)  
Institut Universitaire des Métiers et du Patrimoine (IUMP)

• **Alimentation et Nutrition**

Institut de Recherches Appliquées au Contrôle de la Qualité (INRACQ)  
Institut National de la Boulangerie Pâtisserie (INBP)  
Association de Recherche, Développement et Assistance Technologique  
pour les métiers de la viande (ARDAT'mv)  
Centre Technique des Métiers de la Pâtisserie (CTMP)  
Centre de Formation des Professionnels de la Charcuterie (CEPROC)

• **Santé, Sécurité et Autonomie**

Centre National d'Innovation et de Formation des Prothésistes Dentaires (CNIFDP)  
Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail (IRIS-ST)  
Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers (CNISAM)

• **Processus de Production et Organisation**

Centre de Ressources de Techniques Avancées (CRTA)  
Centre de Formation aux Métiers et à l'Innovation (CFMI)  
Picardie Découpe

• **Nouvelles Technologies et Communication**

Centre Technique d'Application et d'Innovation de l'Artisanat (CTAI)  
Association des Métiers et Industries Graphiques pour la Formation professionnelle (AMIGRAF)  
Centre Artisanat et Technologies Numériques (Pôle ATEN)

## **L'e-commerce, une forte progression depuis 2005, et beaucoup de sites qui sont le fait de TPE**

Rapport du CREDOC, « **L'impact du commerce électronique en matière de soldes et de promotions** » N° S3761 / avril 2011, extraits en ce qui concerne le marché de l'e-commerce

58% des personnes âgées de 18 ans et plus ont commandé des produits ou des services par internet, payés par carte bancaire. Le montant du chiffre d'affaires a été multiplié par 4 depuis 2005, avec une croissance annuelle de 21% en moyenne. Ce ne sont toutefois que 2,1% des dépenses des ménages (contre 4,2% aux USA) :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Montant en Md€	8,4	11,6	15,6	20	25	31	37,8	45,4

Source : ICE/FEVAD, bilan de l'e-commerce 2010

**Les jeunes et les CSP+ sont les populations qui achètent le plus via l'e-commerce ;** le taux d'acheteurs par cible et les 65 ans et plus ceux qui achètent le moins ; le montant moyen annuel est passé de 656€ en 2006 à 1 113€ en 2010.

Trois secteurs sont particulièrement concernés :

- 38% les billets de train/avion, les voyages, les réservations d'hébergement et location de voiture
- 35% les vêtements, chaussures, accessoires de mode
- 34% les produits informatique, photo, vidéo, téléphonie, électroménager

Par contre la répartition du chiffre d'affaires par activité de l'e-commerce est différente : 54% concerne les services dont 40% concerne le tourisme, 11% le textile/chaussures et accessoires, 11% des produits techniques, 6% de l'ameublement/décoration, 5% par des produits culturels, 3% par de l'alimentation.

Le nombre de sites marchands double tous les deux ans ; en 5 ans, ils ont été multipliés par 5,6 :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de sites actifs	14 500	22 900	35 500	47 300	64 100	81 900

L'emploi y a progressé de 15% en 2009 et de 9% en 2010 pour atteindre 60 000 emplois, mais **la plupart des entreprises vendant à distance n'ont aucun salarié** (87% contre 59% pour le commerce de détail en magasin) et sont très nombreux dans le champ des TPE :

	Total	Aucun salarié	1 ou 2 salariés	3 à 5 salariés	5 à 19 salariés	Total TPE
Commerce de détail en magasin sauf commerce auto et cycles	411 195	59%	19%	11%	5%	95%
Vente à distance sur catalogue général ou spécialisé	9 517	87%	7%	3%	1%	98%

Source : INSEE Sirene 2009

**Par contre, le secteur est très concentré** : 15 sites sont visités chaque mois par 66% des internautes, qui reçoivent plus de 10 millions de visiteurs uniques chaque mois, alors que 27% des sites ont moins de 10 transactions par mois. Les 5 premiers (au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2010) concernent la Redoute (11,5 millions de visiteurs uniques et 29% de la population internet), ebay (10,3 millions et 26%), PriceMinister (9,945 millions et 25%), Amazon (8,6 millions et 21,7%) et FNAC (6,6 millions et 19,1%).

**Le taux de transformation de visites en achat est de 1,88% en 2010** (2,15% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010).

Pour accéder au marché, le site internet doit être remarqué face à la multitude des offres ; d'où des dépenses de publicité et de marketing (25% en moyenne des coûts d'un site en ligne, jusqu'à 41% pour la vente uniquement en ligne), et une très bonne organisation de la logistique (24%) ; les autres coûts sont dus à la relation client (15%), à l'hébergement du site (12%), à sa maintenance (13%) et à l'introduction de nouvelles fonctionnalités (11%) -source INSEE, enquête sur le commerce électronique en 2004-.

### **Facteurs de croissance des Entreprises de Taille intermédiaire, un exemple à suivre pour les TPE et les créations nouvelles en recherche de développement ?**

**Sondage KPMG Opinion Way réalisé pour KPMG**, auprès de 250 dirigeants d'ETI (hors holding), interrogés en mars 2011. 53% des entreprises interrogées avaient de 250 à 499 salariés, 26% de 500 à 999 salariés et 21% plus de 1 000 salariés ; 57% appartiennent au secteur des services, 31% à l'industrie et 12% au commerce.

**63% se perçoivent comme ETI**, surtout les 500 à 999 salariés (73%), un peu moins de 500 salariés (66%), nettement moins les plus de 1 000 salariés (42%) qui se représentent comme de grandes entreprises. Les dirigeants qui définissent leur entreprise comme ETI, sont en perspective de hausse de leurs effectifs au cours des 2 prochaines années (81%) et d'augmentation de leur chiffre d'affaires (71%), alors qu'elles ont accru leur chiffre de 75% au cours des 3 dernières années ; ETI rime donc bien avec croissance.

4% déclarent avoir connu une forte croissance, 40% une croissance modérée, 43% la stabilité et 13% une décroissance. **La croissance (en moyenne 44%)** est davantage le fait des plus grosses ETI (49% les 1 000 à 4 999 salariés, 45% les 500 à 999 salariés et 41% pour les 250 à 499 salariés).

**Pour les deux années à venir, le développement modéré devrait bien plus venir de la hausse du chiffre d'affaires, et de la rentabilité, que de la croissance des effectifs :**

Perspectives d'évolution	Forte augmentation	augmentation	maintien	baisse
En Chiffre d'affaires	7%	49%	42%	2%
En profitabilité	4%	35%	58%	3%
En effectifs	1%	26%	68%	5

C'est ce qui explique les facteurs de développement (réponses en 1ère et 2ème position cumulées) mis en avant, et les actions conduites, très tournés vers les marchés :

Lancement de nouveaux produits (29%), et au même niveau process de production et productivité (29%), développement de nouveaux marchés (23%), en France comme à l'international ; les moyens utilisés sont jugés moins importants : fusions et acquisitions (18%), ressources humaines, recrutement de compétences (12%) et de changement de gouvernance (4%).

### **Quid de l'innovation, de l'internationalisation, de la gouvernance, des partenariats, du financement ?**

- Les ETI ont, en ce qui concerne **l'innovation**, mis en œuvre de nouveaux produits (72%, et 82% pour les ETI en croissance), adapté leur stratégie commerciale, leur marketing et leur communication (61%), rendu plus performant leur process d'organisation et de production, fait de la R&D (52%), et accru leur action en direction des RH et du management (48%).

- En ce qui concerne **l'international**, l'extension des prises de contact à l'étranger (37%, dont VIE), la conquête de nouveaux marchés (36%), et pour une minorité plus modeste, une action plus intensive (production à l'étranger -29%, Partenariat à l'étranger dont joint venture -24%, création d'une filiale-16%); toutefois les items cités ne couvrent que partiellement le champ du questionnaire puisque 43% ont répondu « une autre action ».

- En ce qui concerne **la gouvernance**, 9% ont connu des rachats de parts par des tiers extérieurs à l'entreprise, 6% des transmissions de parts familiales, 6% des rachats de parts par du personnel, 5% des rachats de parts par un fonds d'investissement ; 27% ont ainsi connu au moins une action de ce type. 9% envisagent une ouverture du capital, soit à des fonds d'investissement (5%), soit à la famille ou à des salariés (4%).

- En ce qui concerne **les partenariats**, 71% ont conduit une action de ce type : 32% des partenariats écoles ou universités, 23% avec des entreprises du même secteur et de taille comparable, 21% dans le cadre d'accords de sous-traitance, 18% avec des entreprises à l'étranger, 17% avec des entreprises de la région, 4% par l'intégration dans un pôle de compétitivité.

-74% des entreprises ont effectué un emprunt et 57% envisagent de rechercher des financements bancaires pour poursuivre leur développement.

**Les freins cités sont nombreux et disparates** ; hors la conjoncture internationale très citée (65% en 1ère et 2ème réponse cumulées), les 3 autres les plus importants sont la fiscalité (29%), la hausse des coûts d'achat et des matières premières (23%) et le financement (14%) ; les autres freins sur lesquels ils avaient à se prononcer sont de peu d'importance : taux de change (6%), obligations administratives (6%), fusions-acquisitions (3%), investissements (3%), changement de gouvernance (3%), ressources humaines (3%), autres (3%).

Interrogés sur l'aide des Pouvoirs Publics à leur développement, 68% disent non ; ils souhaiteraient des mesures dans les domaines de la fiscalité (61%), des charges (48%), de l'emploi (36%) et de la simplification administrative (35%)

En conclusion, au regard de la croissance des 3 dernières années et des perspectives des 2 prochaines années, **31% des ETI sont jugées performantes**, 25% en « accélération », 31% en statut quo et 13% en perte de vitesse.

Les entreprises les plus performantes sont plutôt dans la tranche des 500 à 999 salariés, plus innovantes en produits/services (80% contre en moyenne ETI 72%), plus en développement à

l'international (30 contre 21%), avec davantage de partenariats mis en place avec des entreprises de la région (24 contre 17%) ; des propos que l'on retrouve assez proches, quand on s'interroge sur le développement des TPE et des créations nouvelles.

## Les marchés des entreprises

### Gerard Mermet analyse les transformations de la société française depuis 30 ans

Le Monde décryptages du 10 mai

**En toile de fonds, le constat que « la capacité de notre société à vivre ensemble s'est érodée... il ne s'agit plus de changer la vie, mais « sa vie », avec ceux dont on partage les caractéristiques et les goûts ». L'auteur met en avant 7 grands thèmes et quelques chiffres comparés entre 1980 et 2010.**

#### Quelques grandes données chiffrées tout d'abord :

-Démographie : Population totale de 55 à 65 millions, de 30,6% de moins de 20 ans à 24,7, de 800 000 à 828 000 naissances et de 81 000 divorces à 130 000

-Profil : de 28 à 66% de bacheliers, un doublement en étudiants (de 1,2 à 2,3 million)

-Travail : de 6,4% à 9,1 de taux de chômage de la population active, de 4,6 millions de salariés dans la fonction publique à 5,2, un salaire annuel moyen pour les hommes qui passe en euros constants de 7 300€ à 26 000, un écart de salaire homme/femme qui diminue de 40 à 19%

-Consommation : une forte baisse de l'inflation (de 13,1% à 1,8), une baisse des dépenses d'alimentation (de 14,5 à 10,4% du budget des ménages), de l'habillement/chaussure (de 6,1 à 3,3), mais une hausse des coûts de logement (de 16,8 à 19,7%) ; certes le confort s'y est nettement amélioré (de 62 à 99% des logements), la surface moyenne a augmenté (de 30 à 40 m<sup>2</sup>), alors que le nombre de propriétaires progressait peu (de 51 à 58%)

-Vie sociale et loisirs : de 12 à 33% d'adhésion aux associations, de 9,5 à 17,3% de licenciés sportifs, mais de 46 à 29% de lecteurs de quotidien alors que regarder la TV chaque jour passe de 69 à 87%.

7 grands thèmes de changement :

**-L'individualisation** : l'individu est l'atome autour duquel s'organise la collectivité sociale ; le « sur mesure » se généralise ; les bases de données proposent un ciblage précis ; dans les blogs et les forums ou les campagnes publicitaires c'est le je ou le moi qui dominant sur le nous.

**-La féminisation** : « les valeurs et qualités associées aux femmes (sens de la vie, capacité d'écoute, pacifisme, modestie, sens pratique...) imprègnent progressivement la société.

**-La globalisation** : « sous l'effet de la révolution technologique, le monde est devenu un village global...La convergence des modes de vie et l'interdépendance des pays sont des faits...Mais les français y apparaissent comme les moins favorables...parce que synonyme de délocalisation, de chômage, de standardisation. »

**-La technologisation** : « la vie est de plus en plus numérisée... la technologie a surtout modifié le rapport au temps, en favorisant l'instant et l'improvisation au détriment de la durée et de la planification...Elle est à la base d'un fossé culturel croissant. »

**-Le consumérisme** : « les consommateurs disposent désormais de puissants outils pour échanger avec leurs pairs, comparer, choisir, éliminer...Le consumérisme repose sur le doute. Il se traduit par l'exigence, l'infidélité, l'éclectisme, l'opportunisme. »

**-L'horizontalisation** : « La société française a été longtemps verticale, hiérarchique et pyramidale...Désormais les citoyens-consommateurs s'expriment et se parlent entre eux...Cette inversion du rapport de force entre acteurs et publics, entre offre et demande, est l'une des données clés de l'évolution sociale...La société est un enchevêtrement de réseaux. »

- Dans un contexte de **zapping** où « les vies professionnelles, familiales, sociales ou personnelles sont désormais constituées d'une succession (parfois simultanées) de vies. »

## Les niveaux de prix, en ce qui concerne les consommations des ménages, sont 14% plus élevés en France qu'en moyenne dans les 27 pays européens en 2009

INSEE Première N° 1347 « Consommation : la France dans le haut du tableau européen »

Pour évaluer les niveaux relatifs de bien être matériel entre les 27 pays européens, une comparaison a été faite sur les consommations effectives des ménages (qu'elles soient directement financées par les ménages, par les Pouvoirs Publics ou les organismes de sécurité sociale). La consommation par habitant est supérieure de 13% à la moyenne ; elle est proche de celles des pays du nord (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Suède, Danemark et Royaume-Uni) ; l'indicateur varie de 45% pour la Roumanie à 152% pour le Luxembourg.

Catégories de produits	Royaume -Uni	Allemagne	France	Italie	Espagne
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>125</b>	<b>116</b>	<b>113</b>	<b>101</b>	<b>96</b>
Transport	133	122	131	114	88
Loisirs et culture	144	115	120	77	96
Santé	115	120	119	95	100
Biens et services divers	152	119	119	72	85
Alimentation et boissons non alcoolisées	84	93	118	118	110
Logement, eau, énergie, travaux domestiques	119	115	114	103	79
Meubles et équipement de la maison	108	137	114	128	77
Education	102	98	110	88	90
Communication	101	137	104	97	80
Vêtements et chaussures	144	112	95	151	100
Boissons alcoolisées et tabac	87	108	93	80	106
Restaurants, hôtels	157	80	74	122	205

La prise en charge de dépenses par les Pouvoirs Publics varie dans un rapport de 1 (Bulgarie) à 3,5 (Danemark) ; il est 25% supérieur en France à la moyenne des 27 pays, correspondant à 22% de la consommation ; la prise en charge en France est de 88% en ce qui concerne l'éducation, 77% la santé et 15% les loisirs et la culture (contre respectivement en Allemagne 74, 68 et 7%).

Les prix sont en France supérieurs de 14% au regard de la moyenne européenne, notamment dans les services (+22%). Le décalage avec le Royaume-Uni s'explique notamment par la dépréciation de la livre sterling intervenue en 2009.

Catégories de produits (indice 100 moyenne des 27 pays européens)	France	Italie	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>114</b>	<b>107</b>	<b>105</b>	<b>98</b>	<b>96</b>
Logement, eau, énergie, travaux domestiques	127	104	110	103	94
Restaurants, hôtels	121	110	102	96	90
Communication	121	109	94	130	94
Education	116	114	106	110	104
Biens et services divers	114	107	104	92	94
Santé	113	118	105	95	94
Loisirs et culture	112	106	104	99	96
Boissons alcoolisées et tabac	111	108	103	78	138
Alimentation et boissons non alcoolisées	110	108	111	97	97
Meubles et équipement de la maison	109	106	99	105	93
Vêtements et chaussures	106	105	104	95	83

transports	103	99	108	94	97
------------	-----	----	-----	----	----

## Les ressources humaines et la formation

### Les perspectives d'embauche pour 2011 : 49% des établissements manifestant l'intention d'embaucher sont le fait d'établissements de moins de 10 salariés

Enquête Besoins de Main d'œuvre (BMO) Pôle Emploi et Crédoc, dans « Repères et Analyses Statistiques » N° 21 et 22 de Pôle Emploi, ayant interrogé 1,649 million d'établissement (tout secteur d'activité, y compris le secteur public hors les administrations de l'Etat et les entreprises publiques), par téléphone ou voie postale, et reçu 422 200 retours sur leur intention d'embaucher en 2011, quelque soit le type d'embauche (saisonnier, plein temps ou temps partiel) ; les résultats ont bien sur été ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements.

#### Tout d'abord une approche globale

1,542 million de projets de recrutement ont été recensés (+1,1% par rapport à 2010), soit **18% des établissements** (22 dans les services aux particuliers contre 14% dans le commerce), avec une moyenne de 3,6 recrutements par établissement ; 45% envisagent un CDI, 39% des emplois saisonniers et 23% un CDD de plus de 6 mois. 37,6% font état d'intentions d'embauche jugées difficiles. Par activité, les secteurs les plus demandeurs sont les services (notamment aux particuliers avec 42%) :

	Services aux particuliers	Services aux entreprises	Commerce	Agriculture	Industrie	Construction	Ensemble
Répartition des projets par activité en %	42	23	11	11	7,6	5,7	100
% des établissements recruteurs au sein de l'activité	22	16,5	14	20,4	17,9	15,8	18
Evolution 2011/2010 du nbre de projets de recrutement	+1,3	+10,1	-7,6	-5,5	+10,3	-11,2	+1,1

**Les 15 métiers les plus recherchés (43% des intentions de recrutement)** sont localisés dans 4 grands groupes :

- les professions de restauration (cuisiniers, serveurs) : des métiers saisonniers, aux embauches difficiles
- des métiers où les difficultés de recrutement sont faibles mais le travail saisonnier important (agriculture, animateurs socioculturels, employés de l'hôtellerie, ouvriers non qualifiés en manutention)
- des métiers aux besoins permanents, mais difficiles en recrutement (services des personnes à domicile, secteur médical, professions qualifiées des services aux entreprises et du commerce du type attachés commerciaux, ingénieurs)
- des métiers permanents du type secrétaire bureautique, agents d'entretien

**Trois motifs principaux de recrutement, proches en importance (création de poste, départ de salarié, surcroit d'activité) :** noter l'importance du travail saisonnier pour l'agriculture, mais aussi dans une moindre mesure pour les services aux particuliers, alors que les intentions de créations de poste sont largement localisées dans les services aux entreprises et l'industrie :

	Services aux particuliers	Services aux entreprises	Commerce	Agriculture	Industrie	Construction	Ensemble
Création de poste	35	51	42	16	47	42	40
Surcroit d'activité	32	31	26,5	72	27,5	34	34



Départ de salarié	36	33	30,5	12	36	28	32
Absence d'un salarié	17	10	13	7	10	4	12,5
Au moins un saisonnier	30	14	22	76	13	9	26

Ceux qui envisagent une création de poste embaucheraient majoritairement en CDI (61,5% d'entre eux), comme ceux qui recruteraient pour faire face au départ d'un salarié (61,5%), alors que ceux qui envisagent un surcroît d'activité embaucheraient en CDD (84% dont 60% moins de 6 mois).

### Les établissements de moins de 10 salariés

Ce sont **les plus nombreux dans l'intention de recruter (49% des intentions)**, notamment chez les moins de 5 salariés, mais ils sont aussi 91 % des établissements existants:

	0 sal	1-4 sal	5-9 sal	10-19 sal	20-49 sal	50-99 sal	100-199 sal	200 sal et plus	Total
Nombre d'intentions	248 006	335 230	166 497	158 122	220 472	139 550	102 293	172 198	1 542 400
% des intentions	16	22	11	10	14	9	7	11	100

Par contre, les petits établissements sont **proches des autres tailles en ce qui concerne la raison du recrutement** :

	0 sal	1-4 sal	5-9 sal	10-19 sal	20-49 sal	50-99 sal	Total
Création de poste	36	43	38	44	39	31	40
Surcroît d'activité	54	33	26	26	30	34	34
Départ de salarié	14	27	37	35,5	47	56	32
Absence d'un salarié	5	8	14	13	23	32	12,5
Au moins un saisonnier	52	24,5	20	14	19	32	26

Les sans salarié interrogés sont ceux qui, l'année passée, avaient déjà manifesté l'intention de recruter ; ils sont les plus préoccupés par le surcroît d'activité et pour y pallier, par de l'emploi occasionnel ; les plus d 20 salariés sont davantage affectés par le départ ou l'absence de salarié.

**Le type de contrat** qui serait proposé au candidat est majoritairement le CDI pour les établissements de 5 salariés et plus :

	0 sal	1-4 sal	5-9 sal	10-19 sal	20-49 sal	50-99 sal	Total
CDI	23	41	50	56	59	61	45
CDD d'au moins 6 mois	23	24	21,5	22	21	26	23
CDD de moins de 6 mois	59	38	33	29	34	39	39

Plusieurs réponses étaient possibles

**Quatre raisons principales ont été évoquées par les établissements qui n'envisagent pas de recrutement** : La conjoncture (46%), le fait d'avoir embauché les années passées (46%), le marché jugé peu porteur (38%), la situation financière de l'entreprise jugée pas assez solide (35%).

Ceux qui envisagent **des difficultés pour embaucher** ont très majoritairement mis en avant le profil inadéquat du candidat (81% de ceux qui ont l'intention de recruter), la pénurie de candidats (71%), nettement moins les conditions générales de travail (35%) ou le déficit d'image (20%). **Les solutions proposées** pour y remédier sont la formation des nouveaux entrants (61%), mais aussi

des salariés déjà présents (35%), le fait de différer l'embauche pour 34%, le recours à l'intérim (25%) et celui à des personnes venant de l'étranger (18%).

**Les ¾ des établissements recruteurs envisagent de faire appel à Pôle Emploi**, contre les 2/3 en 2010 ; les plus concernés sont les services aux particuliers (78%), les établissements de plus de 50 salariés (82% contre 64 pour ceux sans salarié), ceux qui rencontrent des difficultés à embaucher (83% contre 65 pour ceux qui n'en connaissent pas).

77% font appel à Pôle Emploi du fait de l'importance du fichier, 70% du fait de la gratuité du service, 68% de la compréhension des besoins, 59% de la rapidité de la démarche, 50% de la bonne sélection des candidats et 47% de l'aide à l'embauche.

51% disent ne pas avoir fait appel à Pôle Emploi parce qu'ils avaient un candidat en vue. 32% pensent que les candidats proposés par Pôle Emploi ne sont pas adaptés ou insuffisamment qualifiés pour le poste ; ¼ déplore le manque d'efficacité et de rapidité et ¼ le manque de motivation des candidats.

### Les perspectives d'évolution de l'activité sont à rapprocher

**-des intentions de recrutement**, ceux qui recrutent sont ceux qui sont le plus dans des perspectives de hausse de leur activité, mais 39% affichent toutefois une perspective de stabilité

**-et des difficultés à recruter**, ceux qui ne rencontrent pas de difficulté sont aussi dans des perspectives de stabilité, et majoritairement de non recrutement :

Perspectives d'activité	Recrute	Ne recrute pas	Rencontre des difficultés	Pas de difficultés	Ensemble 2011	Ensemble 2010
En progression	45	21	39	21	25	33
Stable	39	60	39	61	56	37
En régression	5	7	8	6	7	9
Ne sait pas	11	12	14	12	12	21

### Les intérimaires : 593 000 intérimaires fin 2010, mais seulement 3,3% des équivalents pleins temps du secteur marchand ; la moitié des intérimaires n'ont effectué que 10% du temps de travail temporaire.

**Dares Analyses N°33 avril 2011-05-07**, une analyse construite à partir de 500 000 parcours individuels d'intérimaires observés sur six trimestres consécutifs, entre les 2<sup>ème</sup> trimestres 2003 et 2009

#### Quelques chiffres de cadrage

-Leur nombre s'est nettement accru entre 1975 (100 000) et 2007 (650 000), avec une chute due à la crise mi-2009 (450 000) pour revenir à 593 00 fin 2010. Leur part dans l'emploi équivalent plein temps est ainsi passé de moins de 1% à 3,6 en 2007, puis 2,5 mi-2009, puis 3,3 fin 2010. Ceci étant, 1,7 million de personnes ont effectué au moins un jour de travail intérimaire en 2009.

-39% sont sollicités par l'industrie, 37% par le secteur tertiaire et 23% par la construction.

- La moitié des travailleurs intérimaires comptent pour 10% du volume de travail temporaire, alors qu'un noyau dur permanent de 10% en réalise 30%. La durée moyenne des missions est de l'ordre de 1,8 semaine, avec un recours moyen annuel de 2,5.

#### Une typologie en 2 grandes catégories

**Première catégorie** (45% des intérimaires et 69% du volume de travail) que l'étude divise en 3 :

-**Les « permanents »** (présence ancienne et ininterrompue, volume de travail élevé), 13% des intérimaires et 21% du volume de travail, avec 0,8 équivalent plein temps : ce sont surtout des hommes (78%), ouvriers (85% dont 48 qualifiés), expérimentés (63% ont plus de 30 ans), employés dans l'industrie (48%) et la construction (26%) ; les missions ont longues (3,2 semaines) et fréquentes (44% ont au moins 5 missions au cours du dernier trimestre observé) ; les ¾ de leur activité se sont fait avec une même entreprise de travail temporaire. Ce groupe a le mieux résisté à la crise.

-**Les intérimaires en « insertion progressive »** (16% des intérimaires et 23% du volume de travail), sans doute de futurs « permanents » : ils sont très proches des précédents avec 0,7 équivalent plein temps, et une durée de mission un peu plus courte (2,6 semaines) ; plus de jeunes aussi (moins de 30 ans, 49% contre 37%).

-**Les intérimaires « intensifs récents »** (16% des intérimaires et 25% des volumes de travail), avec 0,7 équivalent plein temps, une durée de mission un peu plus courte (2,2 semaines), mais davantage de cadres et professions intermédiaires (12% contre 7 à 9% pour les 2 autres catégories) et beaucoup plus de jeunes (57% moins de 30 ans contre 37 pour les permanents)

**Seconde catégorie** (54% des intérimaires et 30% du volume de travail), avec 2 groupes (essentiellement les occasionnels), surtout marquée par l'irrégularité du recours (42% des occasionnels n'ont effectué qu'une mission), mais des profils assez différents des 2 sous-groupes

-**Les « occasionnels »** (42% des intérimaires et 16% du volume de travail) : beaucoup plus de femmes (39% contre 22 à 28% pour les autres groupes), plus d'employés (25 contre 8 à 17%), plus de jeunes (62% moins de 30 ans contre 37 à 49), 0,2 équivalent plein temps seulement, des missions courtes (1,1 semaine, peu de mission (42% n'ont réalisé qu'une mission et 15% au moins 5) et un poids important du tertiaire (53% contre 24 à 38).

-**Les « irréguliers »** (12% des intérimaires et 14% du volume de travail) : surtout des hommes, plutôt jeunes (47% moins de 30 ans), essentiellement ouvriers (81%, dont 40% de qualifiés), moins attachés à une structure de travail temporaire que les autres groupes, avec des missions courtes (1,8 semaine), mais une fréquence plus grande que les occasionnels (39% ont réalisé au moins 5 missions). Comme les permanents, ils ont moins subi la crise que les autres, du fait de leur expérience professionnelle.

## **Les étudiants ou jeunes diplômés et l'entreprise employeur : points de vue décalés des recruteurs et des jeunes**

**Sondages fait par l'Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés (AFIJ)**, auprès de 913 jeunes en décembre 2010, et auprès d'un panel de 180 recruteurs en avril

*Prudence dans l'interprétation de ces deux sondages qui ne font pas appel strictement aux mêmes publics, dans les mêmes temps de leur parcours*

En décembre, **36% des étudiants ou jeunes diplômés ont déclaré avoir rompu leur engagement en entreprise**. Les raisons évoquées sont doubles :

- La mauvaise connaissance préalable du poste occupé ((19% des raisons éthiques, 17% un trop forte charge de travail, 14% une mauvaise compréhension de la nature du poste)
- la mésentente (avec la hiérarchie pour 33%, et les collègues 17%)

**Pour les recruteurs**, les départs sont soit une décision commune employeur/jeune (36%), soit une décision de l'employeur (33%), soit la décision du jeune (31%).

Les raisons invoquées sont le manque de sérieux (55%), le comportement (retards, pauses excessives...53%), la motivation insuffisante (40%), la non observation des directives ou procédures (32%) ou encore des problèmes relationnels (27%) ; l'absence de compétences requises est peu citée au regard des autres items (33%).

## Propos iconoclastes

### **L'entreprise appartient-elle seulement à ses actionnaires ?**

**Décryptage de Philippe Escande dans les Echos du 4 mai** du travail d'une trentaine de chercheurs, à l'initiative du collège des Bernardins, impliqués dans une recherche sur le thème de la propriété de l'entreprise (colloque de fin avril)

Selon Milton Friedman, le PdG est l'employé des vrais propriétaires de l'entreprise, ses actionnaires, pour qui il agit en leur nom ; c'est « la théorie de l'agence » ; les objectifs financiers ont conduit à une hyper individualisation et financiarisation des salariés, à un moment où l'essentiel de la valeur est créée dans les interactions entre les personnes ; on valorise le collectif, mais on récompense l'individu, d'où la détresse d'un management affronté à des salariés stressés et démotivés. Selon les chercheurs, il est faux d'affirmer que l'actionnaire est le propriétaire unique et absolu, dans la mesure où il n'en assure pas tous les risques. Comment par ailleurs peut-on être propriétaire d'un sujet (l'entreprise), que l'on pose comme objet ; d'ailleurs les entreprises sont des personnes morales. La refondation de la fonction économique devrait passer par la fonction politique ; l'entreprise, comme toute société humaine, n'est-elle pas un lieu d'accomplissement personnel, de valorisation croisée et de création collective.

### **Assouplir temporairement les règles autour du temps de travail et des salaires pour absorber les chocs économiques**                      **Un rapport du Conseil d'Analyse Economique (Jacques Barthélemy et Gilbert Sette)** Le Monde du 4 mai

Déjà en 2010, ces deux auteurs proposaient de valoriser bien plus les accords entre partenaires sociaux que les lois et règlements, de sécuriser les parcours professionnels, de développer la syndicalisation ; dans le nouveau rapport produit, ils préconisent un accord national interprofessionnel entre partenaires sociaux qui définisse temporairement les règles qui pourraient être modifiées, l'ampleur maximale des changements, et les circonstances dans lesquelles ces changements interviendraient ; en quelque sorte, corriger des rigidités.

### **Le miracle allemand, c'est un management à l'écoute du salarié et des autres, calé sur l'adhésion au projet, un projet qui se construit dans le temps** **Le point de vue de Nicolas Mottis Les Echos du 9 mai**

Dans la performance d'un collectif, le niveau micro est essentiel. En Allemagne, les pratiques managériales se calent sur un « grand conservatisme » dans la gouvernance (plutôt des banques fidèles et la famille que les marchés financiers), appliquant un management « paternaliste » (s'occuper des salariés, les former, les garder s'il y a crise, être attaché au territoire...) ; « on écoute les autres quand ils parlent, ...alors que les français viennent en réunion trop souvent sans agenda, sans conclusion, avec des discussions qui partent dans tous les sens, sans considérer comme une priorité essentielle le fait de susciter une adhésion sincère...Au début en Allemagne, l'équipe projet est d'une lenteur consternante, ...mais une fois le concept lancé, il y a peu de surprises ... A la fin, on débouche souvent sur un processus robuste d'emblée assez robuste. »